

PROGRAMME DES JOURNÉES DE FORMATION

animées par



MATIN

8H00 - 9H00 : Café d'accueil

9H00 - 10H00

Catherine BANLIN Assistante Sociale en entreprise : Accueil des participants et ouverture des JET

Laurent PUECH Président de l'ANAS : Le mot de bienvenue

Introduction de la journée et présentation des conférenciers

10H00 - 11H00

Yves CLOT Professeur de Psychologie du travail (CNAM-PARIS)

« La fonction psychologique du travail et clinique de l'activité ».

11H00 - 11H15 : Pause

11H15 - 12H15

Serge VOLKOFF Directeur du CREAPT, Centre d'Études de l'Emploi

« Les < nouvelles > méthodes de production et l'individualisation des problèmes de santé au travail ».

12H45 - 14H00 : Déjeuner/Débat

APRÈS-MIDI

14H00 - 14H45

Isabelle LEFEVRE, Assistante de Service Social du travail, Conseillère du travail « Evolution d'une pratique de maintien dans l'emploi : de l'individuel vers le collectif ».

14H45 - 15H30

Tuë Tam PHAM THI, Assistante de Service Social du travail, Conseillère du travail : « Projet de prévention des risques psychosociaux. Le positionnement revisité d'un Service Social du travail : risques, opportunités et limites de l'exercice ».

15H30 - 16H30

Philippe DOUILLET, Chargé de mission, Département Santé Travail à l'ANACT « Réduire les tensions, favoriser les régulations pour prévenir les risques psychosociaux ». - L'approche du réseau ANACT

16H30 - 17H30

Synthèse de la première journée

Programme et bulletins d'inscription disponibles sur : <http://www.anas.fr>

MATIN

8H30 - 9H00 : Petit café

9H00 - 9H15

Gloria Kibler Assistante de Service Social du Travail, Conseillère du travail : Accueil des participants, introduction de la journée

Rappel 1^{re} journée et présentation des conférenciers

9H15 - 9H30

Marcelle ORSONI, **Micheline ROMAGNAN**, co-auteurs de l'ouvrage « L'intervention sociale d'intérêt collectif, de la personne au territoire » sous la direction de **Cristina de ROBERTIS**.

9H30 - 10H30

Isabelle SYLVAIN Assistante de Service Social du travail, Conseillère Technique ACTIS et **Docteur Sophie DOUTRELEAU**, Médecin du travail :

« Les atouts d'un travail en partenariat, assistante de service social du Travail, et médecin de santé au travail dans le cadre de la mission handicap au sein d'une entreprise du secteur bancaire ».

10H30 - 11H30

Brigitte RIZZO Assistante de Service Social du travail « L'expertise de l'appui technique du service social du travail dans la mission prévention des services de santé du travail ».

Françoise MATHIEU Conseillère Technique du Service Social du personnel « De la souffrance à la préservation de la qualité de vie au travail - L'expertise attendue de l'Assistante de Service social du personnel dans la démarche pluridisciplinaire de prévention menée au Ministère de la santé ».

11H30 - 11H45 : Pause

11H45 - 12H45

Pierre BONJOUR Comité National des Avis Déontologiques « Entre éthique, déontologie et judiciarisation, quelle place pour la responsabilité des acteurs sociaux ? ».

12H45 - 14H00 : Déjeuner/Débat

APRÈS-MIDI

14H00 - 15H00

Eric HAMRAOUI Philosophe, CNAM-PARIS, Laboratoire de Psychologie du travail et de l'action « Responsabilité et liberté : deux concepts clés dans la philosophie du risque ».

15H00 - 16H00 :

« Le bonheur au travail », par Théâtre à la Carte

16H00 - 17H00 : Clôture des journées- Synthèse par l'animateur

Conclusion : **Laurent PUECH**, Président de l'ANAS

BULLETIN D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

Formation JET09 - 19 et 20 Mars 2009 - Cap15 - 1 à 13 quai de Grenelle 75015 Paris

"Service Social du Travail : Santé & Travail, de l'individuel au collectif"

PARTICIPANT(E)

Mlle Mme M Nom (en capitales) :
 Prénom : e-mail :@.....
 Adresse personnelle ou professionnelle (très lisible) :
 Code Postal : Ville :
 Tél. perso ou prof : Fax :
 Adhérent(e) ANAS : oui non Fonction :
ENTREPRISE ou SERVICE :
 Organisme : Privé ou Public Convention de formation : oui non
 Adresse où doit être adressée la convention :
 Ville : Correspondant :

Tarifs (net de TVA)

Pour les 2 journées, déjeuners-débats compris :
 Règlement avant le 31 Janvier 2009 : 630 €
 Règlement après le 31 Janvier 2009 : 700 €
 Tarif préférentiel pour 3 pers. et + ou adhérents ANAS payant eux-mêmes :
 Règlement avant le 31 Janvier 2009 : 567 €
 Règlement après le 31 Janvier 2009 : 630 €

Documents demandés

Fiche de réduction : SNCF Air France
 Liste d'hôtels Facture en exemplaire(s)

Signature et cachet du représentant de l'organisme employeur ou signature du participant s'il règle lui-même :
 Date :/...../2009

Les bulletins d'inscription (un par participant) sont à adresser, en joignant le règlement au plus tard le 15 mars 2009 à :

ANAS 15, rue de Bruxelles 75009 PARIS

Fax : 01.42.80.07.03

Infos : 06.11.90.05.52 ou anasbanlin@wanadoo.fr

Règlement joint à l'inscription
 Attention : chèque à l'ordre de l'ANAS

Par le participant lui-même :
 joindre un chèque bancaire ou postal

Par l'employeur :
 chèque, virement ou commande

Nom et adresse de l'employeur :

Code postal :

Ville :

Tel :

Personne à contacter :

Siren : 784 359 093 APE : 9412 Z

Toute annulation devra être formulée par écrit. Une somme forfaitaire de 20% du montant de l'inscription sera retenue pour frais de dossier. Sauf cas de force majeure dûment constaté, aucun remboursement ne sera effectué pour les annulations parvenues à l'ANAS après le 19 mars 2009, le cachet de la poste faisant foi.

FORMATION

Service Social du Travail : Santé & Travail, de l'individuel au collectif

Les changements observés dans le monde du travail, que ce soit en entreprise ou dans les administrations, se sont accompagnés d'une altération de la santé des salariés (Askenazy, 2006).

L'augmentation des TMS, des troubles psychiques, des accidents du travail graves et de l'absentéisme (débat Eurogip 2007) touchent les salariés appartenant à toutes les strates des organisations et interrogent les différents acteurs plus spécifiquement chargés des questions de santé et de travail.

Le service social du travail est l'un d'entre eux et se trouve confronté à cette nouvelle problématique.

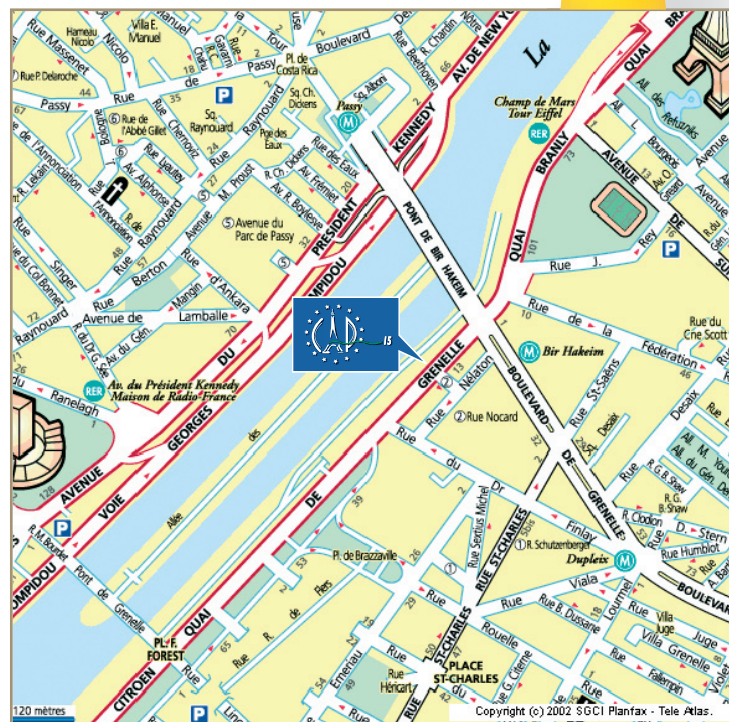
Traditionnellement, l'assistant de service social est perçu comme un professionnel agissant sur le plan individuel alors que les questions de santé et travail trouvent également leurs réponses dans une approche globale et collective.

Penser collectif signifie de coopérer avec d'autres acteurs dans la pluridisciplinarité.

Il s'agit alors de débattre du sens donné à la pluridisciplinarité, de la place que le service social peut ou doit prendre, et du positionnement professionnel à adopter pour concilier liberté, responsabilité et déontologie.

19 ET 20 MARS 2009

Comment rejoindre Cap 15 ?



Cap 15 - Entrée Principale - 3, Quai de Grenelle - 75015 Paris
Parking Privé : 2Bd de Grenelle
Tél. : 01.44.37.42.00 Fax : 01 44 37 42 42 www.cap15.com

M Métro
Ligne 6 - Arrêt «Bir Hakeim»

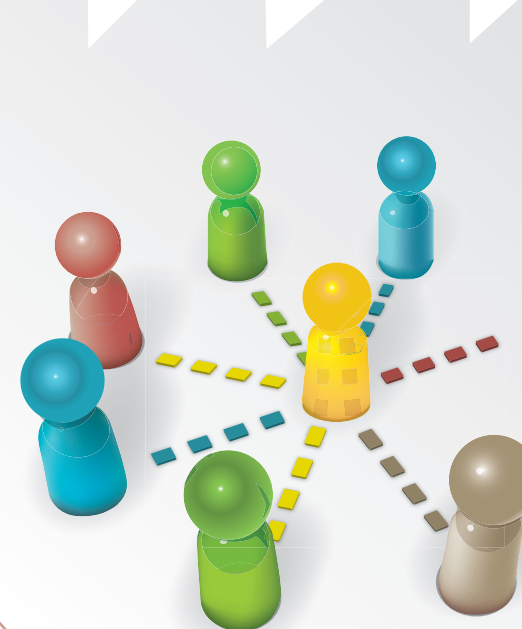
RER
RER C - Tour Eiffel Arrêt «Champs de Mars»
RER A - Arrêt «Charles de Gaulle Etoile»
Puis Métro Ligne 6 Arrêt «Bir Hakeim»

B Bus
Ligne 82 arrêt Desaix
Ligne 42 arrêt Desaix

ANAS

ANAS

Service Social du Travail : Santé & Travail, de l'individuel au collectif



JET09

JOURNÉES D'ÉTUDE DU TRAVAIL
19 et 20 mars 2009
Cap 15 - Paris 15e